

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 31 janvier 2017
Date de publication : 14 février 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.06.02.16

CommissionFamille et Lien
Intergénérationnel**Objet**Participation de la Ville de
Dole aux classes
transplantées**Secrétaire de séance**

Nathalie JEANNET

Rapporteur

Nathalie JEANNET

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Les écoles élémentaires et maternelles de Dole organisent chaque année, par l'intermédiaire d'associations spécialisées, des classes transplantées (neige, mer, nature et découverte).

Le financement de ces activités est assuré conjointement par les parents, les associations organisatrices et les collectivités concernées.

Il est proposé de participer financièrement à ces activités, pour les enfants dolois, de la manière suivante, en 2017 :

- 11 € par jour et par enfant dolois pour les classes transplantées (classe de mer, de neige, de nature, de découverte ainsi que pour les classes « Patrimoine »)
- 700 € maximum par voyage en plus pour les classes de mer

Vu l'avis favorable de la Commission « Famille et Lien Intergénérationnel » du 30 janvier 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** le versement de ces participations aux organismes prestataires, en faveur des enfants dolois.

La dépense sera imputée sur le Budget Primitif 2017.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôles Actions Éducatives

Fait à Dole, le 7 février 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire

Jean-Marie SERMIER.
(JURA)